

# Signature de protocole d'accord entre les agences de presse mauritanienne, libanaise et albanaise

Les agences mauritanienne et libanaise de presse ont signé samedi à Tirana (Albanie) un protocole d'accord de coopération.

Le protocole qui a été signé par MM. Mohamed Cheikh Ould Sidi Mohamed, directeur général de l'AMI et Khalil El Khouri, directeur général de l'Agence Libanaise de Presse souligne le désir des deux parties de développer la coopération entre les deux agences particulièrement dans l'échange de bulletins d'informations, d'expériences, de visites de spécialistes, de missions de formation, de photos, d'éditions ainsi que des matières portant sur le domaine des archives. Les deux agences s'engagent, dans ce protocole d'accord, à accorder des facilités et aides aux envoyés et correspondants de presse dans les deux pays frères. L'Agence

Mauritanienne d'Information et l'Agence Libanaise de Presse ont décidé aussi de coordonner leurs positions dans les rencontres internationales et régionales et de développer des consultations entre elles et l'échange de points de vue dans l'intérêt de leurs objectifs communs.

Par ailleurs, M. Mohamed Cheikh Ould Sidi Mohamed et M. Tichoubi Farough respectivement directeur général de l'Agence Mauritanienne d'Information et directeur général de l'Agence Albanaise d'Information ont signé samedi à Tirana (Albanie) un accord de coopération entre les deux institutions.

Cet accord vise à consolider la coopération entre les deux agences dans les domaines de la Rédaction, de la Technique, de la

Documentation, des échanges techniques et de missions afin d'améliorer le niveau des services en vue de développer davantage la coopération sur les plans politique et économique entre les deux pays. Il vise également à faire connaître les deux pays sur les plans économique, social et culturel.

Les deux agences ont décidé d'œuvrer au renforcement de cet accord pour redynamiser l'espace médiatique dans l'intérêt du rapprochement et la pérennité du dialogue Nord-Sud.

Après la signature des accords avec l'Albanie, le Liban et l'Italie, l'AMI aura signé, au cours de la seule année 2004, huit accords car elle en a déjà signé cinq autres avec l'Algérie, la Tunisie, le Yémen, la Jordanie et le Soudan.